



Nous fabriquons
des **solutions outdoor de qualité**

Contactez-nous

✉ info@verandair.com

☎ +32 (0)81 139 339



Où nous trouver ?



Usine à
Mariembourg

📍 Rue Véroffe 12
B-5660 Couvin



Salle d'exposition
de **Namur**

📍 Route de Saussin 46
B-5190 Spy



Découvrez la **gamme complète** sur notre site

🌐 www.verandair.com

© Copyright VERANDAIR® S.A. Janvier 2024



Fabricant de **solutions outdoor** exclusives,
innovantes et de qualité





VERANDAIR®, un savoir-faire reconnu depuis 1990

Depuis 1990, notre société familiale s'est spécialisée dans la conception de structures légères en aluminium **prêtes à installer**.

Dans nos ateliers situés à Mariembourg en Belgique, nous construisons votre **pergola traditionnelle** de dernière génération et ses **fermetures**.

Nous construisons également des **abris de terrasse rétractables**, des **abris de piscine télescopiques** et des **carports** en aluminium.

VERANDAIR® est le partenaire des **installateurs les plus exigeants** qui souhaitent proposer la meilleure qualité actuelle à leurs clients.

Notre bureau d'études composé d'ingénieurs et de dessinateurs conçoit nos propres gammes de profilés avec les dernières innovations techniques.

Nos solutions sont d'une **solidité exceptionnelle**.

Chez VERANDAIR®, tous nos matériaux sont réputés fiables et de la plus haute qualité disponible. Ceux-ci proviennent essentiellement de fournisseurs belges et européens.

Nos certifications



Une fabrication sur mesure dans nos ateliers sous votre label ¹



Nos produits sont livrés prêts à poser



Simplicité et rapidité d'installation chez votre client



Garantie Constructeur de 15 ans ²



Un conseiller suivra votre projet en plus d'une équipe technique dédiée au suivi de chaque commande



Abri de piscine



Abri de terrasse restaurant



(1) Sur demande, nous offrons à nos partenaires PREMIUM de personnaliser nos produits à leur nom.

(2) La garantie est de 15 ans. Celle-ci concerne les structures en aluminium, la visserie, le laquage, les plaques de polycarbonate dans la limite des garanties octroyées par nos propres fournisseurs. La garantie est limitée à 2 ans sur le matériel électrique. Se référer aux conditions générales de vente au moment de la commande.